SNTPCT
10 rue de Trétaigne
75018 PARIS
Adhérent à EURO-MEI – Bruxelles

Syndicat National des Techniciens et Travailleurs de la Production Cinématographique et de Télévision
Tél. 01 42 55 82 66
Courrier électronique : contact@sntpct.fr **Site : www.sntpct.fr**
Syndicat professionnel fondé en 1937 – déclaré sous le N° 7564 –
représentatif au niveau professionnel et national conformément à l'Art. L 2121-1 et s. du C.T.

FRANCE TÉLÉVISION et TÉLÉVISION PUBLIQUE

Non aux coupes budgétaires !

Non à la baisse des investissements dans la production de films de télévision et de programmes de télévision !

Le SNTPCT s'associe à la Tribune co-signée par plus de 110 comédiens et publiée par le Parisien dans ses colonnes du 29 octobre 2025.

Ils dénoncent à juste titre les coupes budgétaires prévues dans le cadre du projet de loi de finance actuellement en discussion à l'Assemblée Nationale.

Le SNtPCT entend prendre également à son compte cette alerte et souligne les dangers que fait encourir la diminution récurrente, années après années, du financement de la création audiovisuelle, et notamment de celui des films de télévision de fiction, documentaires ou d'animation, mais également de programmes de flux.

Selon le journal l'Humanité, qui reproduit le contenu du rapport de la Cour des comptes, France Télévision a vu ses ressources baisser de 161 millions d'euros entre 2018 et 2022.

Entre 2017 et 2024, les résultats net du groupe présentent un déficit cumulé de 81 millions d'euros. Ses capitaux sont passés de 294 à 179 millions d'euros en huit ans.

La baisse des investissements signerait la perpétuation d'un cycle déflationniste, entraînant elle-même la baisse des résultats, alors que s'accentue le désengagement de l'État.

Il revient à Mme la Ministre de la Culture d'inverser cette politique de la peau de chagrin.

Ci-après le texte de la Tribune à laquelle les techniciens du SNTPCT entendent s'associer :

« La création est un bien public essentiel »

Nous sommes quelques-uns des visages que les téléspectateurs de France Télévisions retrouvent régulièrement sur les antennes du service public.

Nous rentrons dans les foyers en leur apportant des histoires qui leur parlent d'eux, de leurs réalités, joies et difficultés, de la complexité du monde dans lequel nous vivons.

Nous donnons de la voix à ces réalités, à des drames et enjeux sociétaux qui autrement seraient peut-être ignorés. Les rôles que nous incarnons avec passion et conviction sont porteurs de valeurs, de culture et d'émotions.

Cette création-là est régulièrement et fortement plébiscitée par le public, que ce soit sur les antennes de France Télévisions ou sur la plate-forme gratuite france.tv.

Mais aujourd'hui, toute la création audiovisuelle, de la fiction au documentaire, en passant par le spectacle vivant et l'animation, est menacée par les coupes budgétaires prévues dans le projet de loi de finances.

Ne mettons pas en péril la diversité de la création, la qualité et l'étendue de l'offre gratuite proposée tous les jours à des millions de Français.

Ne laissons pas aux autres le soin de raconter nos histoires, d'éveiller nos consciences.

Continuons à donner à France Télévisions la possibilité de défendre nos valeurs de diversité, de démocratie et de lien social.

Défendons les histoires que nous proposons au jeune public afin de ne pas le pousser définitivement vers les contenus proposés sur les réseaux sociaux et Internet, souvent moins responsables.

La création est un bien public essentiel, défendons-la.

Paris, le 3 novembre 2025